

# De la flûte enchantée sur l'ère d'Opéra ...

Octobre 2022 – IL AD IDF

Voici que notre Mégastore Opéra est remis en cause par notre Direction. Cette grande vitrine Orange, que nous étions fiers d'ouvrir en 2016 avec plus d'une centaine de salariés, n'en comprend plus aujourd'hui qu'une quarantaine. Les flux clients ont fortement diminué et le business n'est plus rentable. Mais nous savons bien qu'une vitrine c'est coûteux et rarement lucratif. A-t-on la volonté de la maintenir pour notre image ? Non, car au CSE de septembre la Direction a pris la décision de relocaliser Opéra vers une boutique de St Lazare dans la rue du Havre, avec quelques différences qui laissent interrogatif sur le mot « relocalisation » ...

## ► Le contexte ...

Entre le S1 2019 et le S1 2022, les ventes en AD ont connu une forte baisse qui s'est accélérée d'année en année. En effet, la valorisation des actes de vente des 42 boutiques franciliennes enregistre une baisse de 32%. De plus, le bail de 6 ans pour celle d'Opéra arrive à échéance en mars 2023.



**Les familles de produits les plus impactées en termes de décroissance mesurée (entre S1 2019 et S1 2022)**

- **Le Haut Débit et les Mobiles** : -16,5%
- **Les ventes de terminaux et accessoires** : -30%
- **Le Multiservice** : -36.7%

## ► Une relocalisation, vraiment ?

Le dossier passé au CSE IDF de septembre annonce la relocalisation d'une boutique vers une autre.  
« C'est un peu comme si nous relocalisons l'enseigne Gibert Jeune vers un kiosque à journaux » disait notre RS CFE CGC à notre Direction qui lui répond en riant « vous exagérez. » ...

Exagérer ? Oui, mais lorsqu'on compare le Mégastore Opéra avec **2171 m<sup>2</sup>** (dont 1385 m<sup>2</sup> de surface commerciale) à la boutique de la rue du Havre qui n'affiche que **295m<sup>2</sup>** (dont 148 m<sup>2</sup> de surface commerciale), on divise quasiment par 8 nos surfaces. Ce n'est pas un kiosque à journaux, mais juste une petite librairie...

## ► Une résolution unanime ...

Jugeant qu'il ne s'agit pas d'une relocalisation, les Organisations Syndicales ont lancé une résolution commune pour requalifier le point en **Fermeture d'Opéra – Ouverture de Rue du Havre**.

La Direction nous a proposé une contreproposition plus sonnante à ses oreilles :

« **Projet de repositionnement de l'enseigne Orange sur la zone de chalandise Opéra-St-Lazare : arrêt d'exploitation de la boutique Opéra et ouverture d'une boutique rue du Havre** » en un seul point.



**La CFE CGC est contre** cette requalification qui laisse penser que notre Direction joue encore sur les mots, pour éviter de s'inscrire dans une négociation plus exigeante.

Bien que notre syndicat CFE CGC était en accord avec deux OS pour voter contre, deux autres OS majoritaires ont accepté de voter pour la requalification proposée par notre Direction, et le « Oui » l'a emporté. Allez comprendre ...

## ► Et cette future boutique ?

La nouvelle boutique sera située au 6 rue du Havre, dans une rue très commerçante, près de l'entrée du passage du Havre, en proximité des grands magasins du boulevard Haussmann.



A l'issue du projet, la boutique totalisera :

- 148,09 m<sup>2</sup> de surface commerciale, répartie en 88,72m<sup>2</sup> au RDC et 59,37m<sup>2</sup> au 1er étage
- 75,68 m<sup>2</sup> de surface de back-office, dont 13,95m<sup>2</sup> au RDC et 61,73m<sup>2</sup> au 1er étage

## ► Que vont devenir les salariés ?

La quarantaine des salariés du Mégastore Opéra doivent être relocalisés dans une boutique qui n'accueillera que 20 salariés. **Que fait-on des 20 autres salariés ?** On leur propose d'aller vers d'autres boutiques...

La **CFE CGC** tient à rappeler que l'accord mobilités portant sur les principes fondamentaux (5 mars 2010) prévoit de faciliter les mobilités **selon le choix des salariés concernés**.

Faut-il préciser que ces arrêts d'activité sont à l'initiative de l'entreprise et que certains de nos collègues ont déjà subi plusieurs fermetures de boutiques sans voir leur (1er) choix respecté et appliqué ?

N'y aurait-il pas une volonté pour notre Direction de garder ses vendeurs en boutique, même s'ils ne souhaitent plus rester en Agence Distribution ?

## La CFE-CGC Orange revendique

- Stopper la fermeture des boutiques Orange ou les relocaliser à surface et effectif égaux
- Recruter et prendre en compte le premier choix de mobilité des salariés volontaires au changement
- Une meilleure revalorisation de la Part Variable des vendeurs et managers pour remotiver

## ► Quel avenir pour les boutiques ?

Chaque année, notre direction remet en cause l'existence d'une demi-douzaine de boutique sous différents prétextes de Chiffre d'Affaires décroissant : des clients qui nous sollicitent davantage par le numérique depuis la crise Covid, une meilleure gestion de flux grâce aux « RDV Clients » qui permettent d'aller à l'essentiel.



Il semblerait que d'ici à 3 ans notre filiale GDT reprendra les baux d'au moins la moitié des boutiques d'Ile de France.

**La CFE CGC considère que la fermeture de boutiques et la réduction de la voilure font baisser le Chiffre d'Affaires. Orange doit rester n°1 en nombre de boutiques.**

Dans ce contexte, que l'**expertise de la distribution Orange** par la Commission Projet, Economie, Evolution des Marchés d'Orange France Siège en mai 2022 a parfaitement mis en exergue, **la CFE CGC demande "simplement"** que l'entreprise assume sa décision de filialisation et qu'elle le fasse avec les mécanismes économiques, sociaux et d'accompagnement à la hauteur des ambitions annoncées.



### Vos correspondants

Christelle LACHAUD – 06 33 36 78 31  
Valérie TAYSSE – 06 74 59 57 21  
Adel EI MAHDY – 06 78 89 54 94  
Faycel AZZABI – 06 71 74 22 98



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

